

BAROMETRE DES TPE

Le Baromètre de conjoncture des Très Petites Entreprises

1^{er} trimestre 2015 - N° 57

Enquête trimestrielle
réalisée par l'IFOP
pour FIDUCIAL

Ce baromètre rend compte de l'enquête conduite par l'IFOP pour le compte de FIDUCIAL et réalisée par téléphone du 26 janvier au 9 février 2015 auprès d'un échantillon représentatif de 1 002 dirigeants de TPE de 0 à 19 salariés.

GRANDES LIGNES

La bêtise politicienne

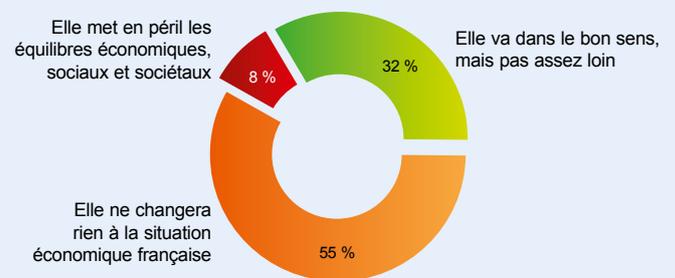
L'unité nationale aura duré le temps du deuil public. Cette utopie enfantée des attentats terroristes rassurait des Français bouleversés. Ils osaient croire en une France unie dépassant ses clivages sociaux, politiques et confessionnels. Ils avaient retrouvé une certaine fierté. Ils étaient rassemblés derrière leurs élites politiques, prêts à reconstruire un pays plus tolérant, plus conquérant.

Mais au fond, rien ni personne n'a vraiment changé. Une fois l'horreur estompée dans les esprits meurtris, chacun est retourné chez soi, s'est réfugié dans ses confortables certitudes. Les débats stériles au cours desquels personne ne s'écoute ont ressurgi pour occuper, comme auparavant, tout l'espace public. Nous sommes redevenus en moins d'un mois les Français d'hier, comme si les attentats de début janvier n'avaient jamais eu lieu.

Plus encore que dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, les patrons de TPE et les Français espéraient l'unité nationale surtout en matière économique, précisément en matière de lutte contre un autre gigantesque fléau : le chômage. La loi Macron aurait pu être ce catalyseur, ce déclencheur.

Ce projet se voulait ambitieux, balayant un large spectre de réformes. Probablement trop large en raison des multiples contestations dont il allait faire l'objet de la part de populations que tout opposait, que tout oppose encore. C'était donc l'occasion de tout remettre à plat, de réécouter les arguments des différentes parties concernées, de négocier avec elles des engagements de progrès moins difficiles à accepter que des dictats unilatéraux pour, au final, bâtir un projet de consensus national. Gauche comme Droite pouvaient, sans perdre leur identité, conduire une œuvre collective.

La loi Macron vue par les patrons de TPE



Base : 1 002 TPE

NSP : 5 %

Avec cette loi, moins d'un mois après le choc qui aurait pu marquer le début d'une nouvelle ère, nous avons atteint les abysses de la politique politicienne. Je recule devant les assauts multiples, non pas vraiment pour améliorer mon texte, mais pour m'assurer une majorité, qu'au final je n'ai pas. Je vote contre pour la simple raison que je suis dans l'opposition, même si au fond j'adhère en partie. Au lieu d'amender le projet, de l'enrichir, je le critique au motif qu'il ne va pas assez loin. Et j'oublie que j'ai eu tous les pouvoirs pendant les dix années de présidences Chirac et Sarkozy pour faire ce que je reproche à Emmanuel Macron de ne pas avoir le courage de faire.

Mais pour la Gauche et la Droite, l'important n'est-il pas de gagner les prochaines élections ? Ou de ne pas les perdre ? Pendant ce temps-là, les réformes attendues des Français, parce qu'ils en reconnaissent l'urgente nécessité, restent à l'état de projet. Le chômage poursuit inexorablement sa progression endémique. La croissance reste scotchée. La pauvreté, la colère et la violence gangrènent insidieusement la société. C'est ainsi qu'on dresse le lit de l'extrême droite, d'ailleurs étrangement silencieuse sur la loi Macron.

Les principales caractéristiques des TPE françaises (0 à 19 salariés)

Poids économique : 27 % de la richesse produite par toutes les entreprises françaises

Nombre : 2 500 000 (hors agriculteurs et hors auto-entrepreneurs) - 62 % sans effectif salarié,

- 20 % de 1 à 2 salariés,

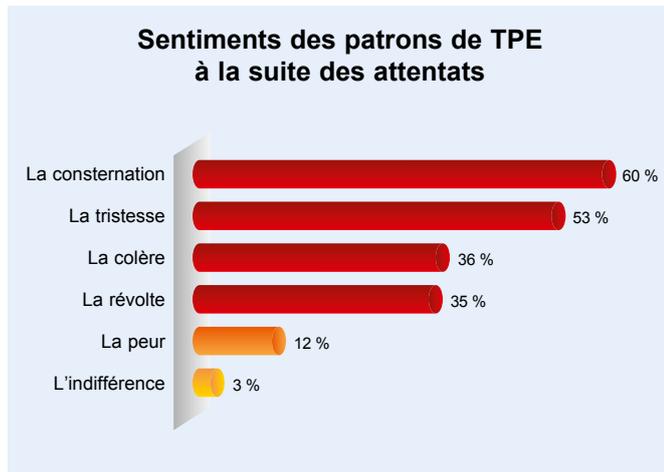
- 15 % de 3 à 9 salariés

Emplois : 6 800 000 (dont 4 400 000 salariés), soit 38 % des emplois du secteur concurrentiel

ATTENTATS : DES PATRONS DE TPE MARQUÉS, MAIS FIERES

Ni peur, ni amalgame

Les patrons de TPE ont été, comme l'ensemble des Français, touchés par les attentats commis à Paris du 7 au 9 janvier dernier. Si la consternation et la tristesse l'emportent sur la colère et la révolte, les chefs d'entreprise, pas plus que leurs concitoyens, n'ont été gagnés par la peur, en dépit d'une menace terroriste qu'aujourd'hui en France ils jugent élevée (82 %).



Base : 1 002 TPE

Quatre patrons de TPE sur dix ont participé à un ou plusieurs rassemblements ou marches organisés à la suite des attentats. Les autres invoquent majoritairement des difficultés liées à leurs activités ou à leurs obligations, mais aussi une absence d'événements à proximité de leur domicile. 17 % ne souhaitaient toutefois pas y participer. Malgré tout, qu'ils soient joints ou non, ces manifestations les ont rendus fiers d'être Français. La très forte mobilisation leur a donné le sentiment d'appartenir à une grande nation et leur a redonné confiance en leur pays.

Face à cette menace terroriste, les patrons de TPE appellent massivement (93 %) de leurs vœux un rassemblement des Français par-delà leurs différences. Des vœux pieux, car presque la moitié ne croient pas que les attentats de janvier renforceront durablement l'unité et la cohésion des Français. Même si les dirigeants d'entreprise ne font pas l'amalgame entre les musulmans vivant paisiblement en France et les islamistes radicaux, ils considèrent que ces crimes terroristes rendront plus difficile l'intégration des jeunes issus de l'immigration et accéléreront le départ des juifs de nationalité française.

Les chefs d'entreprise sont très favorables à l'application de mesures drastiques à l'égard des terroristes ou des candidats au djihadisme, que ce soit la déchéance de nationalité française pour les binationaux condamnés pour des actes de terrorisme sur le sol français, l'interdiction du retour en France de citoyens français que l'on soupçonne d'être allés se battre dans des pays ou régions contrôlés par des groupes terroristes, ou encore l'interdiction de sortie du territoire aux Français soupçonnés de vouloir se rendre dans l'une de ces zones.

Unité nationale : un espoir déçu ?

Les patrons de TPE saluent la bonne gestion des événements (attentats et prises d'otages suivis des manifestations) par le pouvoir exécutif. Pour eux, François Hollande, Manuel Valls

et Bernard Cazeneuve sortent renforcés de ces épreuves, contrairement à Marine Le Pen et Nicolas Sarkozy. Le Parti socialiste a également repris des couleurs. Au-delà des politiques, les chefs d'entreprise adressent surtout un plébiscite unanime à la gendarmerie et à la police, pour lesquels ils pronostiquent une évolution sensible du budget.

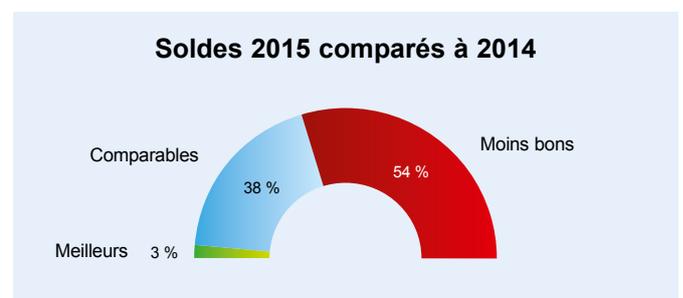


Base : 1 002 TPE

L'utopie n'empêche pas la lucidité. Les patrons de TPE apprécieraient une collaboration des responsables politiques de gauche et de droite sur certains sujets au nom de l'unité nationale, d'ailleurs plus pour la lutte contre le chômage (67 %), que pour la lutte contre le terrorisme (44 %) ou la politique de défense nationale (10 %). Mais peu y croient !

Un faible impact sur l'économie

À l'exception de l'attractivité touristique de la France qui risque d'être fragilisée, la majorité des patrons de TPE n'anticipe aucun effet positif ou négatif des attentats de janvier sur l'économie. Quelques uns prédisent une plus forte envie de consommer « made in France » ou une augmentation des dépenses en matière de sécurité et de protection. D'autres, plus pessimistes mais minoritaires, redoutent une baisse des investissements étrangers en France, un enrayement d'une croissance frémissante ou une nouvelle dérive des déficits publics.



Base : commerçants ayant organisé des soldes

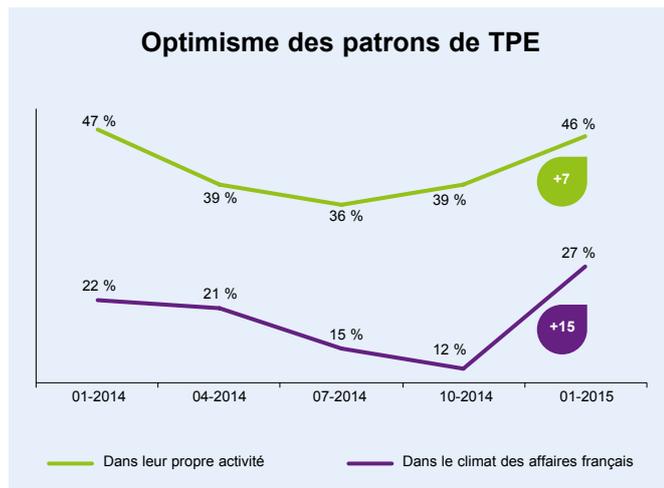
NSP : 5 %

Plus particulièrement au plan microéconomique, sur le quart des commerçants français qui ont organisé des soldes en janvier, moins de 10 % attribuent les mauvais résultats enregistrés (baisse du nombre de visiteurs et du montant des achats) aux attentats. Ils les expliquent surtout par les tensions sur le pouvoir d'achat.

DE NOMBREUSES TPE TOUJOURS DANS LA NASSE

Léger regain de confiance

Bien que toujours minoritaire, l'optimisme a regagné un peu de terrain depuis octobre 2014 chez les patrons de TPE : + 7 points dans leur propre activité, + 15 points en ce qui concerne le climat général des affaires en France. À quoi attribuer cette embellie ? Aux réactions positives des Français à la suite des attentats ? À l'amélioration de la croissance au quatrième trimestre 2014 ? À la baisse conjuguée de l'euro et du pétrole ? À l'action du gouvernement, qui lui aussi a vu sa cote de confiance économique remonter de 6 points au cours de la même période, pour atteindre 24 % d'opinions favorables ?



Base : 1 002 TPE

C'est peut-être le résultat d'un petit mélange de tous ces paramètres. En tout état de cause, le gouvernement peine toujours à convaincre les TPE, qui le jugent très éloigné de leurs préoccupations quotidiennes. Les patrons de TPE n'anticipent pas d'améliorations en termes de croissance et d'emploi avant 2017. Le regain de popularité du pouvoir exécutif à l'issue des attentats n'a pas irradié son action sur le terrain économique.

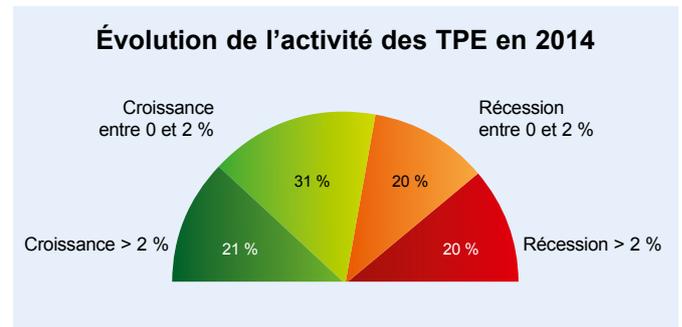
Les décisions annoncées par Manuel Valls n'emballent pas les chefs d'entreprise, sauf l'exonération des cotisations de Sécurité Sociale, totale pour les salariés au smic et dégressive par la suite (68 % d'avis favorables). Les autres mesures, telles la réforme de la formation professionnelle ou la prise en compte de la pénibilité, ne sont pas jugées mauvaises pour l'économie, mais plutôt sans impact réel.

La loi Macron n'emporte pas l'adhésion. Une moitié s'y montre favorable quand l'autre s'y déclare opposée. L'extension de l'ouverture des commerces le dimanche semble plus appréciée (sauf dans le secteur du commerce, à savoir par les intéressés eux-mêmes) que la libéralisation des professions réglementées du droit et du transport en autocar, des mesures jugées peu efficaces. Une petite majorité aurait pourtant souhaité que l'opposition vote cette loi.

2013 avait été mauvaise, 2014 un peu moins

Malgré une inflation nulle (+ 0,1 % pour 2014, contre + 0,7 % en 2013), plus de TPE ont enregistré une croissance de leur activité en 2014 qu'en 2013. Certes l'hémorragie a été stoppée, mais c'est insuffisant pour redynamiser l'économie des TPE. Elles sont encore trop nombreuses à constater

un recul de leurs ventes et la croissance de la plupart des autres ne leur permet pas de reconstituer correctement leurs marges.



Base : 1 002 TPE

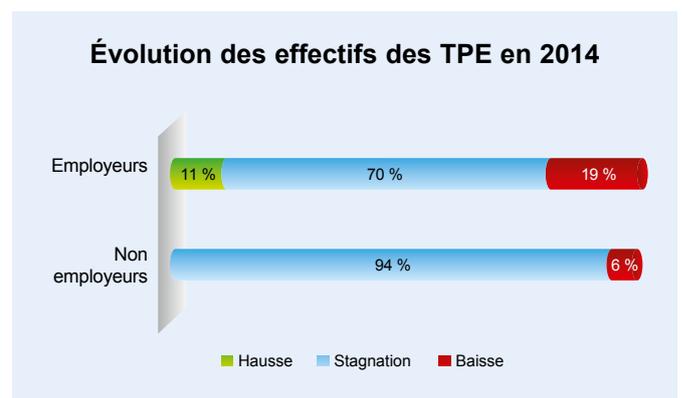
Pas de données : 7 %
NSP : 1 %

L'indicateur de situation financière (% des TPE ayant mesuré une amélioration de leur situation financière comparé au % de celles ayant mesuré une dégradation) demeure largement négatif à - 23. La perception est souvent plus pessimiste que la réalité. Pour autant, 28 % des patrons de TPE jugent toujours préoccupante la situation économique de leur entreprise. Un quart des TPE a une trésorerie dans le rouge et 46 % à l'équilibre, un niveau qui ne permet pas d'affronter le moindre aléa ou un repli des ventes.

Conséquence logique d'une absence de visibilité (une moitié des TPE ne sait pour l'heure annoncer la moindre perspective pour 2015), les investissements demeurent à un niveau particulièrement faible ; investissements que les banques financent toujours avec difficulté.

Emplois en berne

Les années se suivent et se ressemblent. Les TPE continuent de détruire des emplois pour garantir leur pérennité. Elles sont un peu moins nombreuses à avoir augmenté leur effectif en 2014 qu'en 2013, et un peu plus nombreuses à l'avoir réduit. Heureusement, les embauches des premières semblent avoir compensé en effectif les destructions des secondes.



Base : 1 002 TPE

Le dernier trimestre 2014 a été marqué par un niveau honorable d'embauches (13 % des entreprises), mais contrecarré par un niveau élevé des suppressions de postes (8 % des entreprises - c'est en moyenne 3 points de plus qu'au cours des années 2000 à 2007). Presque la moitié des suppressions de CDI en 2014 ont fait l'objet d'une rupture conventionnelle négociée à l'amiable entre le salarié et l'employeur, un moyen qui réduit notablement les risques de contentieux.

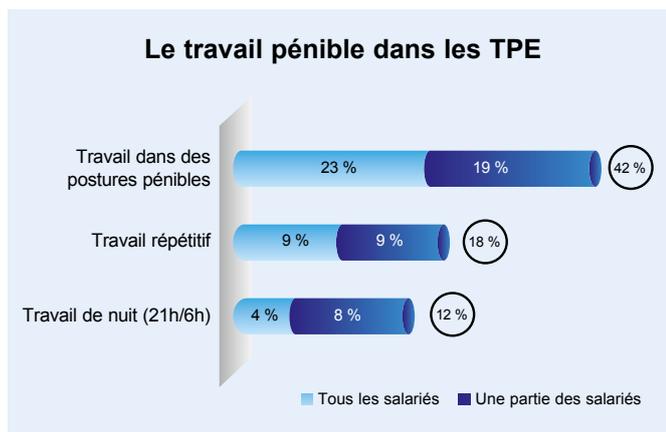
DEUX LOURDES CONTRAINTES POUR LES TPE EN 2015

Le compte pénibilité

C'est lors du débat sur la loi réformant les retraites en 2003 que Xavier Bertrand, alors député, a initié un amendement invitant les partenaires sociaux à négocier sur la pénibilité. Douze ans plus tard, les entreprises, quelle que soit leur taille, doivent mettre en œuvre le CPPP (compte personnel de la prévention de la pénibilité). Il permet à tout salarié exposé à des conditions de travail pénibles d'accumuler des points à convertir en formation, en temps partiel payé temps plein ou en départ anticipé à la retraite.

L'employeur doit non seulement prévenir les risques, mais aussi les consigner dans une fiche pénibilité pour chaque salarié exposé à un ou plusieurs facteurs de pénibilité (quatre en 2015 et six supplémentaires en 2016), c'est-à-dire les identifier, les mesurer et les corriger. Une vraie usine à gaz ! Ce ne sont pas tant les cotisations que les modalités opérationnelles qui coûteront aux entreprises.

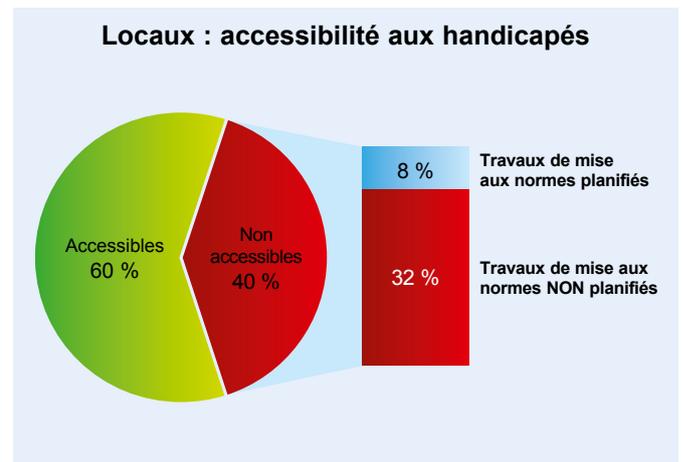
Déjà, moins de trois entreprises sur dix connaissent les critères de pénibilité retenus pour 2015. Si 29 % des employeurs estiment leurs salariés concernés, 27 % ne sont pas suffisamment informés pour se prononcer. Après information sommaire, la moitié des employeurs auraient en fait au moins un salarié concerné par un des facteurs de pénibilité.



Certains employeurs ont commencé un recensement des facteurs de pénibilité, mais seuls 12 % ont déjà instauré une fiche pénibilité. La moitié des employeurs ne pense pas être en mesure de mettre en place le compte de pénibilité dès 2015.

Des locaux accessibles à tout handicapé

La loi de 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a imposé à tous les établissements recevant du public (ERP) de réaliser des travaux de mise aux normes afin de les rendre accessibles aux personnes handicapées. Les propriétaires et les locataires disposaient d'un délai de dix ans.



Parmi les deux tiers des entreprises qui reçoivent du public dans leurs locaux, six sur dix affirment qu'elles sont en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap. Sans préciser à quelle forme de handicap, car ne sont pas exclusivement visées les personnes en fauteuil roulant. Le sont également toutes celles qui sont touchées par un handicap visuel, auditif, mental ou cognitif.

Quatre TPE sur dix n'auraient donc pas de locaux aux normes, dont la plupart n'ont planifié aucuns travaux avant le 26 septembre 2015, date à laquelle elles doivent avoir obtenu une dérogation, réaliser les travaux ou déposer un dossier d'engagement de réalisation desdits travaux dans les trois ans. D'ailleurs, plus de la moitié d'entre elles ignorent cette date butoir. Plus du tiers envisagent de formuler une demande de dérogation sans en connaître vraiment les conditions. Enfin, les deux tiers ignorent les sanctions applicables aux propriétaires ou aux locataires de locaux non accessibles aux handicapés (amende pouvant aller jusqu'à 45 000 euros et fermeture administrative).



FIDUCIAL

Retrouvez les résultats complets du Baromètre des TPE / FIDUCIAL-IFOP sur le site www.fiducial.fr
Pour nous contacter : contact.barometre@fiducial.fr

Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 LA DÉFENSE CEDEX - Tél. 01 47 78 13 36 - www.fiducial.fr

FIDUCIAL est une firme française de dimension mondiale à travers ses filiales européennes ou américaines et son réseau FIDUCIAL International. Elle emploie 11 700 personnes en Europe, au service de ses 265 000 clients.

Forte d'une expertise construite autour de ses neuf métiers, le droit, le chiffre, la banque et le conseil financier, l'informatique et la technologie, la sécurité, l'immobilier et le monde du bureau, FIDUCIAL propose un service global aux très petites entreprises (artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales et prestataires de services).